

APPEL DE COTISATIONS QUATRIEME TRIMESTRE 2025

URSSAF RHONE ALPES

2112C00 730

A GRENOBLE, le 16 Octobre 2025

TSA 30032
93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Tél: 3698-tarif local
www.urssaf.fr

Références

N° SIRET 53227177200024 C
N° TI 827 2191590674 5
Page 1/1

MR MARTINEZ EMILIO
97 B RUE DE LA REPUBLIQUE
69150 DECINES CHARPIEU

MONTANT DE L'ÉCHÉANCE

MONTANT DES COTISATIONS	402,00 €
MONTANT À PAYER	402,00 €

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le montant de l'échéance trimestrielle de vos cotisations et contributions sociales obligatoires.

La date limite de paiement de cette échéance est fixée au 05 Novembre 2025.

Pour régler cette échéance, vous devez télépayer en ligne (www.urssaf.fr).

A compter du 1er janvier 2019, vous devez obligatoirement régler vos cotisations par un moyen de paiement dématérialisé.

Simple, rapide et sécurisé : pour vos prochaines échéances, adhérez au prélèvement automatique, mensuel ou trimestriel sur www.urssaf.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos conseillers.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Directrice, Frédérique MINY

A découper suivant le trait

4EME TRIMESTRE 2025

Date limite d'envoi

MONTANT À PAYER

05 11 2025

402,00 €

N° SIRET 53227177200024 C
N° TI 827 2191590674 5



ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

MR MARTINEZ EMILIO

URSSAF RHONE ALPES
TSA 30032
93517 MONTREUIL CEDEX

97 B RUE DE LA REPUBLIQUE
69150 DECINES CHARPIEU

+91>91>827000002191590674>2540>

40200+